

DECLARATION
des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle
à la validation du permis de chasser

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

**DEMANDE DE VALIDATION
DU PERMIS DE CHASSER**

Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

CAMPAGNE DE CHASSE 2024 / 2025

Demande à adresser avec le montant des redevances, cotisations et participations correspondantes (artivle L. 423-1 du code de l'environnement), à la fédération départementale des chasseurs à laquelle vous adhérez

La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

- aux personnes mentionnées aux points 1 à 9 de l'article L 423-15 du Code de l'environnement.
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du code de l'environnement.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

NOM :
PRENOM :
PRENOM 2 :
PRENOM 3 :
PRENOM 4 :
ADRESSE POSTALE :

Numéro d'identification :

Références du (*) permis de chasser original certificat provisoire de capacité
 document étranger équivalent duplicata

Numéro : Délivré le :
Organisme de délivrance :
(Département de la préfecture ou l'ONCFS/OFB ou Pays)

Prénom 2 : Prénom 3 : Prénom 4 :

Né(e) le : Commune et Département de naissance (**Obligatoire**) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :
Votre adresse courriel :

* cochez la case correspondante

Autorisation de chasser accordée par : (pour mineur et majeur en tutelle)

Père / Mère / Tuteur** :
Juge des tutelles** :
Le : Signature :

** rayer les mentions inutiles et préciser nom et prénom du signataire de la présente autorisation

Si des changements sont intervenus dans votre état civil ou votre adresse mentionnés ci-dessus, veuillez compléter le cadre ci-dessous :

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Commune :
S'ils ne sont pas mentionnés ci-dessus, il convient de nous préciser tous vos prénoms :
Prénom 2: Prénom 3: Prénom 4:

Je soussigné :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- demande la validation de mon permis de chasser pour la saison de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées au verso,
- Je certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement bécasse.

Fait à le Signature (obligatoire) :


VALIDEZ PAR INTERNET sur www.chasse-nature-71.fr (à partir du 4 juin)

Demande de Validation du Permis de Chasser 2024/2025

	Montant Validation	Frais de Dossier	Total	Merci de cocher votre choix
Petit et Grand Gibier National	217,05 €	5 €	222,05 €	<input type="checkbox"/>
Petit Gibier en Saône et Loire	139,07 €	5 €	144,07 €	<input type="checkbox"/>
Petit et Grand Gibier en Saône et Loire	164,07 €	5 €	169,07 €	<input type="checkbox"/>

Si vous êtes concerné par le tarif spécial deuxième année* de chasse sur la validation départementale qui suit l'obtention du permis de chasser, merci de nous joindre un RIB pour remboursement des 50 € et de cocher la case ci-contre.

* Sous réserve des 3 conditions décrites dans la notice jointe

 **Départements 57-67-68 : Contribution Sanglier droit local** ☞ merci de contacter nos services pour de plus amples informations ou valider en ligne.

Vous désirez souscrire l' Assurance RC CHASSE GROUPAMA	+ 21,00 €	<input type="checkbox"/>
<u>BECASSE</u>		à cocher :
<ul style="list-style-type: none"> • Je souhaite un carnet de prélèvement « numérique » J'ouvre un compte sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT et je déclare mes prélèvements BECASSE 		<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Je souhaite un carnet de prélèvement « papier » Vous devez avoir retourné votre carnet bécasse 2023/2024 correctement identifié 		<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Je ne souhaite AUCUN carnet de prélèvement 		<input type="checkbox"/>
<u>MONTANT TOTAL DU REGLEMENT</u> Chèque à l'ordre de « Régie Chasse 71 »		€

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Suppression des communes limitrophes mais maintien du droit de chasse sur l'entiereté du territoire de chasse pour ceux qui sont sur 2 départements.
- Votre validation 2023/2024 est valable jusqu'au **30 juin 2024**.
- La souscription d'une assurance « chasse » est obligatoire. Vous devez, en cas de contrôle, présenter l'attestation avec votre permis de chasser et votre validation.
- Toutes les demandes de validations du permis de chasser sont soumises automatiquement au contrôle FINIADA (Fichier National des Personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes).

Si vous désirez recevoir la proposition concernant **les garanties spécifiques pour vos chiens de chasse et/ou pour vos armes**, selon l'offre **GROUPAMA** décrite en annexe, merci de téléphoner au **09 74 75 02 73** ou consulter notre site internet **www.chasse-nature-71.fr**